

La réforme de la compétition suscite une levée de boucliers

Cette nouvelle formule souhaitée pour 2024 par les grands clubs va diminuer l'attrait des compétitions nationales. Les mouvements de désapprobation se multiplient...

YOUNG KRUYTS

La grande réforme de la Ligue des champions envisagée pour l'édition 2024 secoue toute l'Europe du foot, qui craint légitimement de voir ses compétitions domestiques être négligées au profit d'une CI « new-look » phagocytée par les grandes et puissantes cylindrées. La colère gronde.

1

Une évolution vers une ligue fermée qui n'en a pas le nom

Le plan initié par l'Association des clubs européens (ECA), en collaboration avec l'UEFA qui s'est empressée de lui emboîter le pas, envisage de modifier radicalement le visage de la Ligue des champions dans cinq ans à travers un schéma de quatre groupes de huit équipes et un système de protection épousant malicieusement les contours d'une ligue fermée. Les cinq premières formations de chaque poule seraient ainsi automatiquement qualifiées pour l'édition suivante, alors que les sixièmes et les septièmes classées se disputeraient quatre autres accessits sous la

forme d'un barrage. Les huit derniers billets seraient attribués aux quatre demi-finalistes de l'Europa League – qui serait également réformée et scindée en deux, avec l'arrivée d'une « petite sœur » pour contenter les représentants des petites fédérations – et aux quatre champions de pays – selon le coefficient UEFA – qui n'auraient pas encore validé leur participation. On se retrouve dès lors devant une structure favorisant les intérêts des grands clubs, qui se voient offrir comme si de rien n'était un siège à vie – ou presque – en CI, puisque même une contre-performance en championnat ne pourrait plus d'office les empêcher de participer l'année suivante à la grand-messe continentale.

Au contraire, des formations moins huppées qui parviendraient à bien presser toute l'année ne seraient, elles, plus en mesure d'accéder au tournoi.

2

Augmentation des matchs... et programmation le week-end ?

Le calendrier déjà fort chargé sera alourdi par un accroissement du nombre de rencontres de cette nouvelle Ligue des champions, avec la possibilité de voir des parties se dérouler le week-end. Cette revalorisation des rendez-vous européens au détriment des championnats et coupes domestiques est rejetée par bon nombre de fédérations et de clubs, dont le Standard, qui nous a expliqué être « contre les matchs de championnat en semaine, qui doivent se disputer durant le week-end ». Les membres de l'European Professional Football Leagues (EPFL), une association qui défend les intérêts des ligues nationales du continent, à travers un

communiqué publié début du mois d'avril, ont renouvelé leur volonté de contrer cette possible réforme.

« Nous défendons les valeurs d'un modèle sportif fondé sur le mérite,

grâce à une structure pyramidale ouverte à tous et au sein de laquelle tout le monde peut rêver d'atteindre le sommet », peut-on lire sur le site internet de l'EPFL. « Les ligues plaident aussi pour le maintien du calendrier actuel qui garantit un juste équilibre entre les rendez-vous européens et nationaux, tout en rappelant qu'elles conservent la maîtrise du format et du programme de leurs propres compétitions. »

3

La Belgique se tient prête à défendre ses intérêts

La Pro League belge suit le dossier de près et s'appête à ouvrir le débat. Ce qui n'empêche pas les hautes instances

du royaume de se préparer à défendre leurs intérêts. « Certains avaient déjà menacé de créer leur propre ligue européenne, force est de constater qu'ils sont revenus à la charge en proposant cette formule. Mon avis personnel est clair, je suis contre toutes les compétitions fermées. C'est entièrement contradictoire avec l'esprit du foot », intervient Gérard Linard, président de l'Union belge.

Le Standard précise de son côté n'être « pas du tout d'accord avec la proposition de réforme. L'accessibilité pour des clubs de compétitions du niveau de la nôtre va encore être plus réduite; à terme, ça va davantage devenir la Ligue des grands clubs européens plutôt que la Ligue des champions. »

L'ECA et l'UEFA plus liées que jamais

En août 2016, les têtes pensantes de l'ECA, l'Association européenne des clubs, avaient imposé à l'UEFA une nouvelle formule pour la Ligue des champions, renforçant encore le pouvoir des principaux pays du Vieux Continent, en leur assurant quatre tickets directs. Cette fois, l'ECA

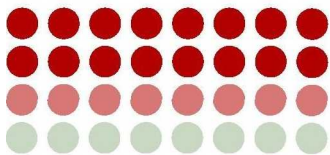
va encore plus loin avec une réforme en profondeur de la compétition européenne phare rendant pratiquement impossible le fait qu'une grosse cylindrée rate ce rendez-vous mythique, même en cas de mauvaise saison sur le plan national. Le pouvoir de l'ECA ne cesse pas d'augmenter, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que son homme fort, Andrea Agnelli, est un proche du président de

l'UEFA, Aleksander Ceferin. Si l'objectif premier de l'ECA est de représenter les intérêts de l'ensemble des clubs européens, il semblerait que les grosses puissances parviennent à imposer leur loi. Et l'ECA ayant signé, le 7 février, un nouveau bail de quatre ans avec l'UEFA avec une dotation passant de 200 à 240 millions pour le cycle 2020-24, la situation ne risque pas de bouger. F.LA

Ligue des champions

FORMAT ACTUEL

8 groupes de 4



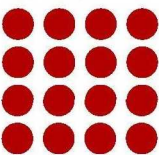
- Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les 8^{es} de finales.
- Les troisièmes de chaque groupe sont repêchés en Europa League (UEL 1).
- Les derniers de chaque groupe sont éliminés.

96
matches

disputés en phase de groupes

FORMAT ENVISAGÉ EN 2024

4 groupes de 8



- Les quatre premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les 8^{es} de finales et pour la phase de groupes de la saison suivante. Les autres sont éliminés.
- Les cinquièmes se qualifient pour la phase de groupes de la C1 la saison suivante.
- Les sixièmes et septièmes disputent un barrage :
 - le vainqueur se qualifie pour la phase de groupes de la C1 la saison suivante.
 - le perdant se qualifie pour la phase de groupes de l'Europa League la saison suivante (UEL 1).
- Les huitièmes se qualifient pour les tours préliminaires de l'Europa League la saison suivante.

224
matches

Les deux finalistes disputeraient 21 matches contre 13 actuellement

disputés en phase de groupes

Verschueren « Ce projet de réforme me contente »

ENTRETIEN

FRANÇOIS LAURENT

Michael Verschueren, membre exécutif de l'ECA et directeur sportif d'Anderlecht, est assez emballé par le nouveau projet.

Michael Verschueren, en tant que membre exécutif de l'ECA, l'Association des clubs européens à la base de ce projet de réforme très décrié, y êtes-vous donc favorable ?

Il va falloir effectuer des projections concernant l'impact de ce projet sur les clubs, sur les championnats nationaux, les conditions d'accès - via le coefficient UEFA ou non -, le statut de clubs protégés ou non, la répartition financière, etc. C'est un peu trop tôt pour que je me positionne clairement, mais je suis assez content du projet, oui.

Ce flou laisse-t-il la porte ouverte à des ajustements ?

Tout est possible, oui. Les grands clubs européens s'étaient accordés sur le fait qu'aucun changement ne serait souhaité durant le cycle 2018-2024. Par contre, nous préparons dé-

jà l'après-2024, à savoir la création d'une troisième compétition européenne et la réforme de la Ligue des champions, qui changera d'ailleurs peut-être de nom. Le projet actuel est celui qui nous semble le meilleur, mais si les projections démontrent qu'il est préférable de proposer des projets alternatifs, on le fera.

Quand le vote doit-il tomber ?

Il s'agit d'un premier test visionnaire. Dans 18 mois, toute la communication autour de cette compétition va commencer. Un accord définitif ne tombera pas avant la fin de l'année prochaine.

Réformer la C1, était-ce vraiment nécessaire ?

Il y a un gros défi à relever. Ces trois ou quatre dernières journées ont amené de bonnes nouvelles financières, avec une augmentation des revenus. Mais l'UEFA est partie du principe que, sans réforme, l'intérêt du grand public pour la compétition européenne phare risquait de décliner. Les audiences TV sont d'ailleurs en légère baisse. Mais l'UEFA n'avait pas de projet concret en tête, et nous

y avons donc planché, en étroite concertation.

Vous êtes membre exécutif de l'ECA mais aussi directeur sportif du RSC Anderlecht. Avec la nouvelle formule, le champion belge pourrait ne pas se retrouver en Ligue des cham-

pions la saison suivante, ce qui fait déjà dire à beaucoup d'observateurs que la D1 belge risque de ne plus avoir d'intérêt. Quel est votre positionnement ?

Premièrement, je pourrais me dire que mon club, Anderlecht, débute une saison avec de réelles chances d'être champion, et que le plus dur serait fait pour lui avec six chances sur huit de prolonger à chaque fois l'aventure européenne. Mais je suis à l'ECA pour défendre les intérêts de l'ensemble du football belge. Deuxièmement, imaginez que le club belge soit relégué et que la Belgique chute au ranking UEFA, avec un coefficient ne lui permettant plus de valider un ticket. Notre pays n'aurait donc plus jamais de représentant en C1 ? D'où l'importance d'analyser la situation pour ne pas déforcer les championnats.